peep
PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES
www.peep.asso.fr

CHARLES SENARD INFO

Le Journal des parents délégués PEEP

- Votre enfant est au collège Emploi du temps Page 2
- 6ème mode d'emploi Les langues vivantes Page 3
- Communauté Educative Page 4
- Voyage en Angleterre Et si votre enfant partait à l'étranger ? Page 5
- La PEEP Page 6

Les parents de l'équipe PEEP vous souhaitent la bienvenue au collège Charles Sénard

Bureau 2010-2011

Présidente :
N. DUCH
06 13 50 43 05

Secrétaire :
S. NOIRET
06 62 68 23 03

Trésorière :
A. SOLER
04 72 27 19 70

MAIL :
college.senardcaluire@peep-rhone.fr

Elus au Conseil d'Administration

N. DUCH
S. NOIRET
A. SOLER
S. GIRAUDET

Votre enfant entre au collège

Nouvel établissement, nouvelles méthodes de travail, un professeur pour chaque matière : l'entrée en sixième est une étape importante dans la scolarité de votre enfant.
De la 6e à la 3e, il découvrira les spécificités et les exigences de chaque classe. Votre soutien de parent lui sera précieux pour l'aider à s'organiser et à gagner en autonomie.

LES CYCLES DU COLLEGE - LES PARTICULARITES

6e - Cycle d'accueil et d'intégration
L'accueil et l'intégration dans le collège sont prioritaires. La relation famille/collège doit être privilégiée. N'hésitez pas à rencontrer le professeur principal. Les évaluations en début d'année permettent la mise en place des programmes personnalisés de réussite éducative.

5e et 4e - Cycle central d'approfondissement
En 5e les élèves ont la possibilité de choisir l'option latin. En 4e la seconde langue vivante est obligatoire pour tous les élèves.

3e- Cycle d'orientation
Etape importante. En effet en fin de 3e plusieurs orientations sont possibles : seconde générale, technologique, professionnelle ou redoublement.
Un entretien d'orientation doit être organisé au cours de l'année.
Le Diplôme National du Brevet est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats acquis en classe de 3e, dont la note de vie scolaire. Il donne lieu aussi à l'attribution de mentions.
Depuis la session 2008 le brevet prend également en compte l'obtention du B2i niveau collège (Informatique) et l'acquisition du niveau A2 du cadre européen commun de référence en langue dans une langue vivante étrangère au choix.

L'Adaptation des emplois du temps

Chaque matière bénéficie d'un horaire obligatoire. Un certain nombre d'heures sont mises à disposition des établissements pour permettre l'organisation de groupes de soutien, les dédoublements de classe, la mise en place d'activités éducatives facultatives.

Heures de vie de classe
Mieux vivre au collège : En plus des dispositifs de prévention et de lutte contre la violence, sont instaurées 10 Heures de «vie de classe» par an et par niveau pour permettre aux élèves de faire le point.

Le *bulletin scolaire*
Avec les notes , il contient une appréciation générale, la prise en compte des progrès et des efforts, la note de vie scolaire.

L'enseignement des langues vivantes
Option classique : l'établissement propose une 1ère langue vivante en 6e (4 h/semaine) et une 2e langue vivante en 4e (3 h/semaine).
Option bilangue : Un enseignement de deux langues est proposé dès la 6e (2x3h/semaine) jusqu'à la 3e : 2 classes bilanges : une anglais-allemand, l'autre anglais-italien.
Classe européenne anglais : Proposée en 4e, 2 heures de plus d'anglais par semaine puis à partir de la seconde, enseignement d'une matière dans la langue européenne.

6E, MODE D'EMPLOI

La 6e, c'est l'année du grand chambardement. Les « grands » du primaire deviennent les petits du collège, et doivent s'adapter à de nombreux changements qui les effrayent souvent autant que leurs parents. Voici ce que vous devez savoir sur cette année afin qu'elle se passe au mieux pour vos enfants.

La classe de 6e constitue à elle seule ce que l'on appelle le « cycle d'adaptation ». C'est en effet une année où l'enseignement doit permettre de consolider les acquis de l'école primaire mais également de commencer à appliquer les méthodes de travail du collège. «La 6e représente un enjeu prioritaire pour nous, explique Danielle Sodino, principale du collège Django Reinhardt à Toulon. C'est en grande partie durant cette année que se détermine l'avenir de l'enfant. Or, l'adaptation ne se fait pas toujours facilement : les horaires sont variables, on a plusieurs profs.. .C'est donc une année qui réclame aux enfants la mobilisation de capacités scolaires mais aussi d'adaptation ».

Un programme axé sur la découverte

Chaque semaine, les enfants ont 28 heures de cours, dont deux sont dédiées à l'aide et à l'accompagnement de leur travail personnel. Le plus grand nombre d'heures est consacré au français. Les élèves découvrent les différents genres littéraires, en étudiant un texte de l'Antiquité (en écho au programme d'histoire), un conte ou récit merveilleux, en s'initiant au théâtre et à la poésie. «En mathématiques, explique M. Bazalgette, qui enseigne cette matière au lycée Django Reinhardt, les élèves doivent à la fin de l'année maîtriser l'écriture des nombres etles quatre opérations.
On commence aussi à travailler sur les fractions, et, en géométrie, à mettre des noms sur des concepts très précis ».

C'est également en 6e que les enfants choisissent leur première langue étrangère. « Les manuels d'aujourd'hui mettent les élèves en situation et leur permettent de parler de leur vie quotidienne, explique Nazma Karmaly, professeur d'espagnol en lycée français à l'étranger. Pour les 6ème, je fais en sorte d'atteindre les objectifs d'apprentissage de manière ludique, les petits de cet âge se prennent facilement au jeu des sketches, des jeux de rôle, des chants... »

Responsabiliser l'enfant

« Mais plus que la maîtrise du programme, c'est de la maturité que nous attendons d'eux, explique M. Bazalgette. Il faut par exemple qu'ils s'habituent à se mettre au travail rapidement, en ces sant de bavarder, en ouvrant le bon livre à la bon ne page ». Inutile donc de les faire travailler plus que nécessaire à la maison, ce qui risque de les écœurer. Essayez plutôt d'accompagner vos enfants dans leur évolution en lesresponsabilisant, en leur parlant davantage comme à des grands, en les stimulant intellectuellement par des débats, des documentaires vus en famille, etc.

M. Bazalgette, professeur principal de classe de 6e

En route vers l'autonomie

«L'idéal est d'arriver à leur laisser un peu plus de liberté au fur et à mesure de l'année de 6e. Au début on les aide à préparer leur sac en regardant leur emploi du temps chaque jour, on vérifie si les devoirs ont été faits, s'ils peuvent s'avancer ou pas, on demande le carnet de correspondance etc. Puis quand les réflexes sont intégrés, on lâche du lest par à-coups, en continuant à contrôler de temps en temps. »

Les langues vivantes au collège Charles Senard

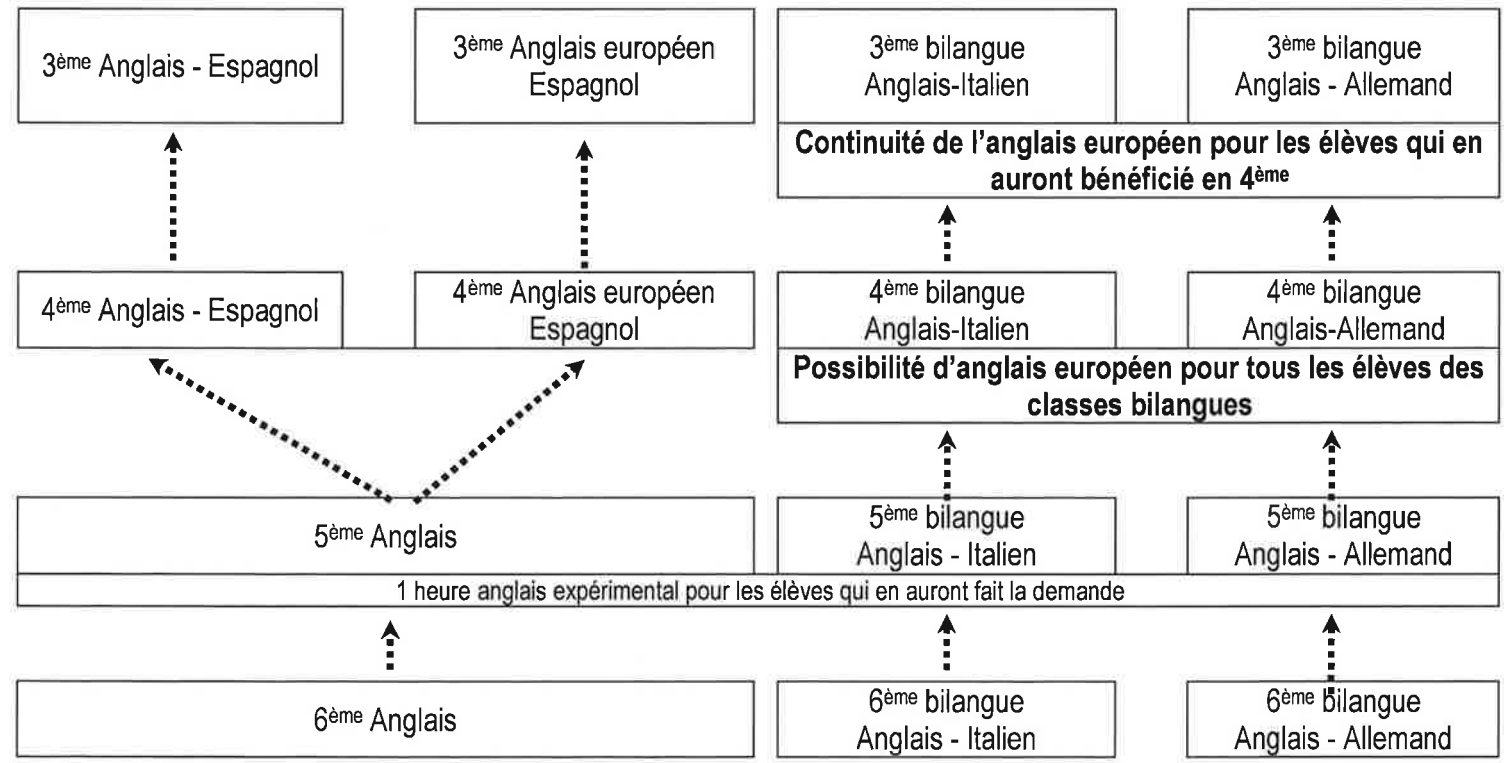
3ème Anglais - Espagnol
3ème Anglais européen Espagnol
3ème bilangue Anglais-Italien
3ème bilangue Anglais - Allemand
Continuité de l'anglais européen pour les élèves qui en auront bénéficié en 4ème
4ème Anglais - Espagnol
4ème Anglais européen Espagnol
4ème bilangue Anglais-Italien
4ème bilangue Anglais-Allemand
Possibilité d'anglais européen pour tous les élèves des classes bilangues
5ème Anglais
5ème bilangue Anglais - Italien
5ème bilangue Anglais - Allemand
1 heure anglais expérimental pour les élèves qui en auront fait la demande
6ème Anglais
6ème bilangue Anglais - Italien
6ème bilangue Anglais - Allemand

COMMUNAUTE EDUCATIVE

L'EQUIPE DE DIRECTION : Le Principal : MME MANGANI-BECHLER Le Principal Adjoint : Mme MORLHON

Représentant de l'État, le chef d'établissement dirige le collège et préside le Conseil d'Administration, la Commission Permanent, les Conseils de Classe, les Conseils de Discipline... On l'appelle principal au collège et il est responsable de l'organisation, de la gestion, du fonctionnement, de la sécurité de l'établissement, mais aussi des questions pédagogiques. Président du Conseil de classe, il prend également les décisions d'orientation. Il peut recevoir les familles pour des problèmes scolaires ou personnels.

Le principal est assisté par un principal adjoint.

LE PROFESSEUR PRINCIPAL

Il est le coordonnateur de l'équipe pédagogique. Il effectue la synthèse des résultats obtenus par les élèves et présente cette synthèse au conseil de classe. Il est non seulement le relais des familles auprès des autres professeurs de la classe mais aussi des professeurs auprès des familles. Son activité est placée sous l'autorité et la responsabilité pédagogique du chef d'établissement.

LES INFIRMIÈRES : Mme SABOT et Mme TONADRE

Elles accueillent et écoutent tout élève qui se présente à l'infirmerie. Elles soignent et mettent en œuvre les soins infirmiers techniques et éducatifs qu'elles jugent nécessaire. Elles conseillent et apportent des réponses individualisées aux élèves.

LE CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION (CPE) : MME TERRIER

Premier acteur de *La Vie Scolaire*. Le CPE est notamment responsable de l'organisation de la vie scolaire des élèves. Il contrôle l'assiduité et la ponctualité des élèves avec l'aide des surveillants, dont il est le responsable hiérarchique direct. Compétent en matière disciplinaire, le CPE fait partie intégrante de l'équipe éducative et à ce titre assure la formation des délégués des élèves. Il reçoit les parents qui le demandent.

LES ENSEIGNANTS:

Les parents peuvent les rencontrer sur rendez-vous ou à l'occasion de rencontres parents-professeurs, ou bien encore dialoguer avec eux par le biais du carnet de correspondance.

LA CONSEILLERE D'ORIENTATION PSYCHOLOGUE : Mme GABANOU

Le COP participe à l'information individuelle ou collective des élèves et des parents sur les choix d'études ou d'orientation professionnelle.
Reçoit au collège tous les jeudis de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 (sur rendez-vous).

L'ASSISTANTE SOCIALE : Mme BERT

LES ASSISTANTS D'EDUCATION

Deuxième acteur de *La Vie Scolaire*. Ils veillent à ce que tout se passe bien dans la cour et les couloirs, surveillent les études et font respecter le règlement intérieur. Ce sont eux que les familles contactent en cas d'absence ou de retard, ils appellent aussi les familles en cas d'absences déclarées d'élèves par les professeurs.

VOYAGE EN ANGLETERRE

Le 1er jour (18 mai 2011), nous sommes partis de Caluire à 17 h pour un long voyage de 11 h pour l'Angleterre. Nous avons pris la navette pour traverser la Manche tard dans la nuit pour parvenir à Folkestone, mais le voyage n'était pas fini !

Le 2ème jour, nous sommes arrivés à Oxford et avons visités l'université et l'église de Christ avec des guides, la bibliothèque Bodleian avec des audioguides puis nous avons eu un temps libre (professeurs et élèves) pour faire des courses et visiter en même temps. Le soir, nous avons rencontrés les familles d'accueil dans le secteur d'Oxford.

Jour 3 : après un bon sommeil bien mérité, nous sommes allés à Gloucester visiter la cathédrale et avons déjeuné là.

L'après-midi, nous sommes partis au Centre International des Oiseaux de proie dans Newent où nous avons eu l'occasion d'observer 2 démonstrations. Puis retrouvailles avec les familles d'accueil.

Jour 4 : Le matin, à l'Abbaye Lacock dans le Cotswolds (centre de l'Angleterre), nous avons traversés les serres, les jardins et visités l'intérieur de l'Abbaye.

Après déjeuner, nous sommes allés au Château Combe, un village très pittoresque où les scènes d'Harry Potter ont été tournées. Puis retour dans les familles d'accueil.

Jour 5 : Après avoir remercié les familles pour leur accueil, nous avons pris la direction de Londres où nous avons marchés, marchés... (Westminster, le Palais de Buckingham, Trafalgar Square, Covent Garden, la cathédrale de St Paul). Puis, nous avons fait une petite croisière sur la Tamise de la jetée de la Tour de Westminster. Ensuite, dernier temps libre de 2 h 30 pour tout le monde pour découvrir la capitale et faire quelques derniers achats...

Dernier jour : Nous sommes revenus à Caluire bien fatigués mais ravis de ce magnifique voyage !

Et si votre enfant partait à l'étranger ?

La PEEP, ardente défenseuse de l'apprentissage des langues vivantes dès le plus jeune âge, sait qu'en tant que représentant des parents, il est souvent difficile de savoir quel séjour choisir.

C'est pourquoi elle a sélectionné pour vous des organismes de qualité.

N'hésitez pas à contacter la PEEP 01 44 15 18 05

sejours@peep.asso.fr - www.peep.asso.fr

LES PARENTS AU COLLEGE

Ils siègent :

> Dans les conseils de classe
> Au Conseil d'administration du collège,
> Dans les différentes commissions du collège
> Dans les conseils de discipline

VOUS AVEZ VOTRE PLACE AU COLLEGE
Rejoignez notre Fédération de parents
formés et informés.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

Association des Parents d'élèves PEEP du Collège CHARLES SÉNARD - CALUIRE

L'Association des Parents d'Elèves PEEP vous souhaite la bienvenue au collège Charles Sénard. Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements ou informations.

peep
PORTE-PAROLE DE TOUTES LES FAMILLES

Notre équipe de parents bénévoles s'implique depuis de nombreuses années dans la vie du Collège :

- Au Conseil d'Administration et dans les Conseils de classe.
- Dans les-différentes commissions du collège (permanente, discipline, appel...)
- Nous sortîmes en contact permanent avec Madame la Principale et son équipe éducative.

Pourquoi adhérer à une association de parents d'élèves ?

- Parce que seul, un parent d'élève ne peut rien.
- Parce que la fédération PEEP et les associations locales de parents d'élèves qui la compose sont indépendantes des organismes syndicaux, politiques ou religieux.
- Pour réaliser des actions concrètes sur le terrain en faveur de l'école.
- Pour défendre les intérêts généraux des parents.
- Pour vous aider dans vos démarches particulières.

L'Association PEEP :

- Des parents d'élèves comme vous, de tous les horizons, qui ont décidé de s'impliquer dans l'éducation de leurs enfants.
- Des parents qui réalisent de nombreuses actions de soutien en faveur des écoles.
- Des informations, un service de documentation, une assurance scolaire, un service de prêt de manuels scolaires pour les lycéens.
- Des ateliers et des conseils pour l'enseignement supérieur et ses filières : PEEP-SUP.
- Des formations à tous les niveaux pour ses responsables.

Notre équipe :

N. Duch : 06 13 50 43 05 - S. Noiret : 06 62 68 23 03 - A. Soler : 04 72 27 19 70

Mail : college.senardcaluire@peep-rhone.fr

Disponibles, nous sommes à votre écoute afin d'assurer une bonne scolarisation de nos enfants et intervenir auprès de l'encadrement et des équipes pédagogiques du collège que nous rencontrons régulièrement.